

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent cinquième réunion plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 14 février 2017, à 10 h 15.

Président : M. Adrian Cosmin Vierita.....(Roumanie)

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1405^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, chers collègues, Monsieur Møller, Madame Soliman, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite à nouveau la bienvenue dans la salle du Conseil pour cette séance plénière de la Conférence du désarmement. Permettez-moi de vous remercier d'avoir participé à la séance plénière informelle de vendredi dernier et d'avoir communiqué toutes ces observations précieuses et très constructives sur le projet de décision que j'ai fait distribuer la semaine dernière sous la cote CD/WP.599.

Avant de poursuivre, j'ai le plaisir de souhaiter une chaleureuse bienvenue à notre nouveau collègue qui a pris ses fonctions en tant que Représentant de son gouvernement auprès de la Conférence, Son Excellence Monsieur Han Tae-song, Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée. Au nom de mon gouvernement et au nom de la Conférence, je profite de cette occasion pour l'assurer de notre coopération et de notre appui indéfectibles dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Depuis notre dernière séance plénière, une délégation a demandé à participer à nos travaux en tant qu'État non membre. Le document CD/WP.598/Add.3 dont vous êtes saisis contient la liste de toutes les demandes reçues avant 15 heures hier, lundi 13 février 2017. Les demandes reçues après la publication de ce document seront examinées à la prochaine séance plénière. S'il n'y a pas de remarques concernant cette demande, puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter cet État à participer à ses travaux, conformément au Règlement intérieur ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*parle en anglais*) : Permettez-moi de suspendre brièvement la séance afin de laisser au Représentant de l'État non-membre qui vient d'être invité à participer à nos travaux le temps de prendre place dans la salle du Conseil.

La séance est brièvement suspendue.

Le Président (*parle en anglais*) : Excellences, chers collègues, j'ai révisé, sur la base de vos observations, le projet de décision visant à établir un groupe de travail sur la voie à suivre. Le secrétariat en a fait parvenir une copie à toutes les délégations hier soir et le document sera publié aujourd'hui sous la cote CD/WP.599/Rev.1. Je me suis efforcé de tenir compte de toutes vos remarques et suggestions afin d'élaborer un nouveau texte qui pourrait être adopté par consensus. J'ai en particulier cherché à être plus précis et à éliminer les ambiguïtés sans toutefois modifier le fond de la proposition.

Mon objectif est, et a toujours été, que toutes les délégations s'approprient cette décision. J'ai donc précisé que le groupe de travail aurait un président pour toute la durée de la session de 2017 et que ce dernier travaillerait en coordination avec le Président de la Conférence. J'ai également explicité le mandat et confirmé que le Règlement intérieur s'appliquerait à cet organe subsidiaire. Comme je l'ai indiqué aux Présidents de la session de 2017 lors de notre réunion d'hier et aux coordonnateurs des groupes régionaux, je n'envisage pas que la Conférence se prononce sur le projet de décision aujourd'hui, car je crois comprendre que les délégations ont besoin d'un peu plus de temps pour l'examiner attentivement. Je convoquerai par conséquent une séance plénière le vendredi 17 février 2017 dans la matinée.

Je passe à présent à la liste des orateurs pour aujourd'hui et donne la parole au Représentant du Maroc, l'Ambassadeur Mohamed Auajjar.

M. Auajjar (Maroc) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole, permettez-moi tout d'abord de vous présenter mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous dire mon appréciation de la manière ouverte, transparente et efficace dont vous dirigez les travaux de la Conférence. Je tiens à vous assurer de mon plein soutien personnel et de la coopération de ma délégation dans vos efforts visant à faire avancer les travaux de la Conférence cette année. À ce titre, le Royaume du Maroc, animé par la volonté de contribuer à tout effort visant à déboucher sur des résultats tangibles dans les négociations et sur l'élaboration d'un consensus, soutient le projet de décision relatif à la création d'un groupe

de travail, qui a fait l'objet de consultations ouvertes et transparentes. Nous considérons que cette initiative constituerait une opportunité de reprendre les travaux de fond, de progresser sur les questions de désarmement et de faire sortir les instances de désarmement de leur enlèvement actuel. Toutefois, ce vœu partagé par plusieurs délégations exige un sérieux effort diplomatique collectif et une volonté politique accrue de la part des États.

La tenue de cette session survient dans un contexte international dominé par la recrudescence de la menace terroriste dans plusieurs régions du monde et l'exacerbation de nombreuses tensions géopolitiques régionales qui rendent chaque jour le monde plus incertain. Elle se tient également au lendemain de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui n'a malheureusement pas pu déboucher sur des résultats de fond, ce qui a jeté un doute quant aux perspectives de désarmement nucléaire et à celles concernant la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. Cela a donc été une autre occasion historique ratée d'enclencher un processus visant à débarrasser la région des armes de destruction massive, à renforcer la paix et la sécurité internationales, à créer un climat de confiance entre les pays de la région et à ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et de coexistence qui pourraient être bénéfiques pour tous les pays de cette région.

Le Maroc demeure convaincu que les armes nucléaires et toutes les armes de destruction massive ne constituent pas une garantie de sécurité ni de stabilité effective sur les plans régional et international. La sécurité de tous réside plutôt dans le dialogue, le respect mutuel et l'élaboration de partenariats économiques favorisant un développement humain effectif et durable. De même, le changement de l'environnement stratégique mondial, la prolifération du terrorisme et la menace découlant des armes de destruction massive sont autant de facteurs qui nous incitent à redoubler d'efforts en vue de s'entendre sur les problématiques de la non-prolifération, du contrôle des armements et de l'ordre du jour du désarmement. En effet, dans un monde globalisé, la sécurité d'un pays ou d'une région demeure intimement liée, plus que jamais, à celle du reste du monde, d'où la nécessité pour la Conférence du désarmement d'adopter une approche intégrée et pragmatique lui permettant d'accomplir la mission qui lui a été assignée en tant qu'organe multilatéral unique de négociation d'instruments multilatéraux de désarmement. Certes, nous partageons le constat que les problèmes de la Conférence sont en réalité de nature politique. Toutefois, nous considérons que la proposition et l'adoption d'un programme de travail équilibré sont la clef de voûte pour aller de l'avant et permettre à la Conférence de jouer pleinement son rôle en tant qu'unique instance de négociation. La délégation marocaine reste disposée à examiner dans un esprit constructif toute proposition ou initiative visant à donner un nouveau souffle au mécanisme de désarmement et notamment à sortir la Conférence de l'impasse.

Le Maroc, qui considère la prolifération et le terrorisme chimique, biologique et nucléaire comme une menace réelle à la paix et à la stabilité dans le monde, accorde une importance particulière à l'échange d'informations et d'expériences, ainsi qu'au renforcement de la coopération internationale et régionale dans le domaine de la sécurité nucléaire et de la lutte contre le trafic illicite des matières biologiques, radioactives et nucléaires. À cet effet, le Maroc adhère au plan d'action adopté par le Sommet de Washington visant à la sécurisation des matières nucléaires vulnérables dans le monde, et il participe au renforcement du système international de sécurité nucléaire, dans le sillage d'une vision qui prône le renforcement de l'action multilatérale à travers la préservation d'un équilibre entre le droit à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire à des fins de développement et le strict respect des engagements en matière de non-prolifération des armes nucléaires.

À cet égard, le Maroc, dans le cadre d'une approche proactive et multidimensionnelle, a pris plusieurs mesures concrètes. Il a notamment renforcé l'arsenal juridique dans les domaines de la sûreté et de la sécurité nucléaires par l'adoption d'une loi relative à la sûreté et à la sécurité nucléaires et radiologiques et la soumission, en juillet 2015, devant le Comité 1540, d'un rapport national actualisé mettant en exergue les efforts déployés par le Maroc pour s'acquitter de ses obligations découlant de la résolution 1540

(2004) du Conseil de sécurité relative à la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive.

Poursuivant ses efforts pour adhérer à toutes les conventions relatives à la sûreté et à la sécurité nucléaires, le Maroc a déposé, le 25 octobre 2015, les instruments de ratification de l'amendement de 2005 à la Convention sur la protection physique des matières nucléaires ouverte à la signature le 3 mars 1980. Le Maroc a également institué l'Agence marocaine de sûreté et de sécurité nucléaires et radiologiques comme autorité nationale. Celle-ci a procédé récemment à la mise en place de sa vision stratégique, à l'élaboration de son plan d'action 2017-2021 et à la consécration de son système de réglementation et de gestion.

En outre, le Maroc, qui abrite depuis 2011 un centre d'excellence sur l'atténuation des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques pour les pays africains riverains de la façade atlantique, a œuvré à la réalisation de projets visant à renforcer les capacités institutionnelles de nombreux pays en matière de gestion des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques. Il a aussi contribué à la mise en place de plans d'action nationaux pour la prévention de ces risques. C'est également dans cet esprit que le Maroc prévoit d'organiser, au cours de la deuxième semaine du mois de mai prochain, un exercice d'examen par les pairs de la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. Par cette initiative, le Maroc entend contribuer au renforcement de la confiance entre les États parties et favoriser l'échange et le partage de bonnes pratiques en matière de biosécurité et de biosûreté.

Je ne saurais clore mon propos sans réaffirmer le souhait ardent du Maroc de voir la Conférence du désarmement s'engager, au cours de cette session, dans des travaux de fond et, ainsi, répondre aux attentes de la communauté internationale. Il en va de sa crédibilité, de sa pertinence, voire de sa survie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Maroc pour sa déclaration et pour les aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée, l'Ambassadeur Han Tae-song.

M. Han Tae-song (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est pour moi un plaisir de prendre part à cette séance, qui constitue ma première apparition en tant que Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève.

Permettez-moi de commencer par vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Je vous souhaite plein succès.

Les peuples du monde entier sont portés par une aspiration commune, celle de vivre dans la paix et la stabilité, et le désarmement est indispensable pour y parvenir. Il est toutefois regrettable que la Conférence du désarmement se trouve depuis longtemps dans l'impasse et n'obtienne pas de résultats tangibles, alors que c'est ce que la communauté internationale attend d'elle. Cette situation est fondamentalement due au fait que certaines grandes puissances continuent de manipuler la Conférence en fonction de leurs intérêts propres et sans s'engager clairement en faveur du désarmement. Il faut rompre entièrement avec cette politique du deux poids, deux mesures, faute de quoi nous imaginons mal comment la Conférence pourrait réaliser le moindre progrès de fond. La réalisation du désarmement nucléaire dépend largement de la détermination et de la volonté politiques des grandes puissances qui disposent des arsenaux nucléaires les plus importants. Toutefois, l'évolution récente de la situation mondiale a montré que les puissances nucléaires se font concurrence pour améliorer la qualité de leurs armes nucléaires en fonction d'intérêts stratégiques qui leur sont propres.

Monsieur le Président, la péninsule coréenne reste la zone de tension la plus importante au monde et le risque d'une guerre y est permanent. Plus particulièrement, le chantage qu'exerce depuis plus d'un demi-siècle la plus grande puissance nucléaire mondiale et les menaces nucléaires qu'elle fait peser sur la République populaire démocratique de Corée portent atteinte au droit à la vie et à l'existence même du peuple

coréen et font obstacle à son développement pacifique. Les exercices militaires conjoints à grande échelle menés aux portes de la République populaire démocratique de Corée sous prétexte qu'il s'agit d'un événement annuel, compromettent sérieusement la paix et la sécurité de la péninsule coréenne comme de la région.

En vertu de son droit de légitime défense, un État souverain est en droit de posséder de puissants dispositifs dissuasifs afin de faire face à la menace qui émane des forces hostiles visant à renverser l'État et le système social. Les divers essais effectués par la République populaire démocratique de Corée en vue de renforcer ses capacités de défense sont, sans exception, des mesures de légitime défense visant à protéger sa souveraineté nationale et la sécurité de son peuple contre la menace directe que font peser sur elle les forces hostiles. Nul ne peut contester ce droit légitime.

Le tir d'essai d'un missile de moyenne à longue portée réalisé avec succès le 12 février dernier fait partie de nos mesures de légitime défense. À cet égard, ma délégation rejette fermement la dernière déclaration du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et toutes les résolutions de l'ONU à l'encontre de mon pays.

Afin d'écarter le risque de guerre et d'instaurer une paix permanente dans la péninsule de Corée, il faudrait supprimer une fois pour toutes les causes profondes de l'escalade des tensions, notamment les politiques hostiles, la menace nucléaire, le chantage et la tenue d'exercices militaires conjoints ciblant la République populaire démocratique de Corée.

Monsieur le Président, l'élimination totale des armes nucléaires et la dénucléarisation du monde sont des objectifs que partage l'humanité toute entière et correspondent également à la position qu'adopte constamment la République populaire démocratique de Corée. Nous appuyons les efforts déployés à l'échelle internationale en faveur du désarmement nucléaire et de l'élimination complète des armes nucléaires et nous contribuons de manière responsable à l'avènement d'un monde dénucléarisé.

Je tiens à saisir cette occasion pour vous assurer une nouvelle fois de notre entière coopération en vue de l'obtention de résultats de fond à la Conférence du désarmement cette année.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée pour sa déclaration et pour les aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant du Japon, l'Ambassadeur Nobushige Takamizawa.

M. Takamizawa (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation souhaiterait évoquer le récent tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée. Il est inacceptable que ce pays ait réalisé un nouveau tir de missile le 12 février dernier. Il s'agit non seulement d'une violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la résolution 2321 (2016), mais aussi d'une provocation qui porte atteinte à la paix et à la sécurité de la région, y compris du Japon, et de la communauté internationale. Nous condamnons donc fermement ce tir et exhortons la République populaire démocratique de Corée à respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité ainsi que les autres engagements internationaux et à s'abstenir de toute nouvelle provocation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Japon pour sa déclaration et donne à présent la parole au Représentant de la République de Corée, l'Ambassadeur Kim In-chul.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le lancement dimanche dernier, par la République populaire démocratique de Corée, d'un missile balistique constitue clairement une autre violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi qu'une menace grave pour la paix et la sécurité de la péninsule coréenne et de la communauté internationale dans son ensemble.

Le Gouvernement de la République de Corée condamne avec la plus grande fermeté la provocation de la République populaire démocratique de Corée. Ces provocations répétées viennent défier directement la détermination qui unit la communauté internationale

et sont la preuve du caractère déraisonnable de la République populaire démocratique de Corée et de son obsession fanatique pour ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques. Les provocations systématiques de la République populaire démocratique de Corée ne feront que renforcer encore davantage la volonté de la communauté internationale de dénucléariser le pays, notamment grâce à l'application scrupuleuse des sanctions imposées par le Conseil de sécurité.

La République populaire démocratique de Corée va devoir comprendre qu'il n'y a pas d'avenir pour elle si elle n'abandonne pas tous ses programmes nucléaires et de missiles.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de Malte, l'Ambassadeur Carl Hallergard, qui s'exprimera au nom de l'Union européenne.

M. Hallergard (Malte) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne.

L'Union européenne a exprimé à maintes reprises, devant la Conférence et dans le cadre d'autres instances, sa vive préoccupation quant aux programmes d'armes nucléaires, d'autres armes de destruction massive et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, qui contreviennent à de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et représentent une menace directe pour la paix et la sécurité internationales.

Le 12 février 2017, la République populaire démocratique de Corée a lancé un missile balistique, violant une nouvelle fois les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2321 (2016) adoptée en novembre 2016. Le mépris qu'elle ne cesse de manifester à l'égard de ses obligations internationales est une provocation inacceptable. La République populaire démocratique de Corée doit cesser tous ses tirs recourant à la technologie des missiles balistiques et abandonner une fois pour toutes et de façon complète, vérifiable et irréversible ses programmes de missiles balistiques, d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, comme l'exige le Conseil de sécurité.

Une fois encore, le comportement irresponsable de la République populaire démocratique de Corée souligne la nécessité de l'universalisation et de l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. L'Union européenne appelle la République populaire démocratique de Corée et tous les autres États qui ne l'ont pas encore fait à signer et à ratifier sans plus tarder ce Traité.

Nous engageons par ailleurs la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de tout acte qui exacerberait davantage les tensions dans la région et à réengager un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale, en particulier dans le cadre des pourparlers à six. Nous nous rapprocherons de nos partenaires afin de débattre plus avant de la réponse de la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de Malte pour sa déclaration au nom de l'Union européenne. Je donne à présent la parole au Représentant du Royaume-Uni, Monsieur Guy Pollard.

M. Pollard (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le Royaume-Uni accueille avec satisfaction la déclaration à la presse adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU et publiée hier concernant les activités de la République populaire démocratique de Corée. Nous condamnons fermement le tir de missile balistique effectué le 12 février par la République populaire démocratique de Corée au mépris flagrant des résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2321 (2016) adoptée en novembre 2016.

Ces violations répétées des résolutions du Conseil de sécurité soulignent une fois de plus le comportement irresponsable de la République populaire démocratique de Corée. Le seul moyen crédible pour le pays de renouer le dialogue avec la communauté internationale est de mettre un terme à tous les tirs de missiles et d'abandonner ses programmes de missiles, d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive de façon complète, vérifiable et irréversible.

Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à ne plus adopter ce comportement dangereux et déstabilisateur et à reconstruire un avenir pour son peuple.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Royaume-Uni pour sa déclaration et donne maintenant la parole au Représentant des États-Unis, l'Ambassadeur Robert Wood.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le tir de missile balistique effectué par la Corée du Nord dimanche dernier est un acte particulièrement provocateur. Le pays a violé à maintes reprises les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Il est incontestable que la poursuite de son programme nucléaire constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales.

Le tir réalisé ce week-end fait fi de six résolutions du Conseil de sécurité adoptées ces dix dernières années. Il est strictement interdit à la Corée du Nord de procéder à tout tir recourant à la technologie des missiles balistiques, et pourtant elle continue d'agir au mépris de la communauté internationale. Les programmes d'armement de la Corée du Nord constituent, et ce depuis un certain temps, une réelle menace pour la sécurité nationale de chacun des pays de la région. Dans la mesure où ces programmes ne cessent de prendre de l'ampleur, ils menacent également la sécurité des pays au-delà de la région.

Dans ce contexte, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier les résolutions 2321 (2016) et 2270 (2016), doivent être pleinement mises en œuvre, et ce, dès maintenant. Que ceci soit bien clair : les États-Unis sont déterminés à faire répondre la Corée du Nord de ses actes. Nous engageons tous les États à utiliser tous les canaux disponibles et tout leur pouvoir d'influence pour faire comprendre au régime nord-coréen et à ceux qui le soutiennent que ces tirs sont inacceptables.

Tous les efforts visant à renforcer les capacités nucléaires et balistiques de la Corée du Nord doivent cesser. S'il existe une situation qui nécessite une action internationale collective afin de garantir notre sécurité mutuelle, c'est bien celle-là. À cet égard, les États-Unis réaffirment leur ferme volonté de se défendre et de défendre leurs alliés avec toutes les capacités dont ils disposent.

Si vous me le permettez, Monsieur le Président, je souhaiterais simplement répondre aux remarques du Représentant de la République populaire démocratique de Corée concernant les exercices menés conjointement par les États-Unis et la République de Corée. Comme nous l'avons dit à de multiples reprises dans cette salle, nos exercices militaires annuels conjoints sont transparents, à visée défensive et ont lieu périodiquement et ouvertement sous la direction du Commandement des forces combinées depuis une quarantaine d'années. Ils visent à ce que nous soyons mieux préparés à défendre la République de Corée, à protéger la région et à préserver la stabilité de la péninsule coréenne. Ces exercices témoignent clairement de l'engagement des États-Unis envers l'alliance et ils sont réalisés conformément aux termes de l'armistice. Le Commandement des Nations Unies en Corée communique à l'armée de la République populaire démocratique de Corée les dates des exercices et précise que les entraînements n'impliquent aucune provocation. Nous faisons observer que la République populaire démocratique de Corée n'a avisé personne des tirs dont nous parlons aujourd'hui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis pour sa déclaration. Je donne à présent la parole au Représentant de l'Australie, l'Ambassadeur John Quinn.

M. Quinn (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de commencer par vous féliciter pour votre accession à la présidence. Soyez assuré du soutien et de la coopération de ma délégation.

Monsieur le Président, nous apprécions au plus haut point les efforts actifs et créatifs que vous déployez pour avancer sur la question de l'adoption d'un programme de travail. Plus précisément, l'Australie salue et soutient votre proposition d'établir un groupe de travail sur la voie à suivre. Nous attendons avec intérêt d'échanger de manière constructive sur votre projet de décision révisé sur la création de ce groupe de travail, proposition que nous appuyons.

Le groupe de travail que vous proposez de créer pourrait fournir l'occasion de mener des discussions de fond et techniques sur l'ordre du jour de la Conférence du désarmement en vue de trouver un terrain d'entente, ce qui nous rapprocherait d'un accord sur un programme de travail et de l'ouverture des négociations, deux objectifs depuis longtemps hors d'atteinte. Nous devons absolument trouver un moyen de sortir la Conférence de son impasse actuelle, afin qu'elle commence à produire des résultats. Il en va de nos intérêts communs en matière de sécurité. Pour utiliser une expression familière, nous pensons que nous devrions « nous lancer ».

Monsieur le Président, je vais à présent aborder un sujet qui préoccupe sérieusement le Gouvernement australien et la communauté internationale dans son ensemble, comme le prouve la succession de déclarations que nous avons entendues aujourd'hui : le tir de missile balistique qu'a effectué la République populaire démocratique de Corée le 12 février dernier. L'Australie condamne ce tir, qui constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi qu'une menace supplémentaire pour la paix et la stabilité régionales et mondiales.

Ce dernier tir d'essai fait suite au programme d'essais provocateur et sans précédent de l'année 2016 dans le cadre duquel le pays a notamment effectué deux essais nucléaires et plus de 20 tirs de missiles balistiques. Nous nous associons à nos alliés et partenaires régionaux pour condamner fermement ces nouvelles provocations de la part de la République populaire démocratique de Corée.

L'Australie engage la République populaire démocratique de Corée à cesser ses provocations, à abandonner ses programmes nucléaires et de missiles et à engager un dialogue constructif avec la communauté internationale.

Il convient d'ajouter qu'il est urgent que la République populaire démocratique de Corée améliore le bien-être de sa population appauvrie, plutôt que de détourner ses ressources pour mettre au point des armes nucléaires et des missiles déstabilisateurs.

Nous saluons donc les mesures énergiques qu'a prises le Conseil de sécurité, notamment l'adoption à l'unanimité des résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016).

Il est indispensable que la communauté internationale continue de s'attacher à appliquer les sanctions du Conseil de sécurité et les sanctions autonomes, pour que la République populaire démocratique de Corée paie le prix fort pour son comportement inacceptable et pour la pousser à changer de stratégie.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Australie pour sa déclaration et ses aimables paroles. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la Finlande, l'Ambassadrice Terhi Hakala.

M^{me} Hakala (Finlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de souhaiter chaleureusement la bienvenue à la Conférence du désarmement à mon nouveau collègue de la République populaire démocratique de Corée. Cela étant dit, je dois faire la déclaration suivante : la Finlande condamne fermement le tir de missile balistique réalisé par la République populaire démocratique de Corée et qui représente l'une des dernières violations graves des obligations et engagements internationaux du pays. La Finlande souscrit pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a également condamné les précédents essais nucléaires et balistiques réalisés par la Corée du Nord. Le tir du 12 février contrevient aux résolutions antérieures du Conseil de sécurité ainsi qu'à la résolution 2321 (2016) adoptée tout récemment, en novembre 2016. Ce tir témoigne du mépris profond que la Corée du Nord voue à ses obligations et aux réactions de la communauté internationale. En outre, ces lancements répétés attisent les tensions régionales et compromettent la sécurité de la péninsule coréenne.

En conséquence, la Finlande invite instamment la Corée du Nord à respecter rigoureusement ses obligations internationales. La République populaire démocratique de Corée doit mettre un terme à tous les tirs recourant à la technologie des missiles balistiques et abandonner définitivement tous ses programmes de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible.

La Finlande exhorte la Corée du Nord à s'engager dans une coopération étroite et un dialogue renforcé avec la communauté internationale et à participer pleinement aux pourparlers à six en vue de faire de la péninsule coréenne une zone exempte d'armes nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Finlande pour sa déclaration et donne maintenant la parole au Représentant du Canada, Monsieur John Davison.

M. Davison (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, le Canada condamne catégoriquement le récent tir recourant à la technologie des missiles balistiques effectué le 12 février 2017 par la République populaire démocratique de Corée, qui est visée par des sanctions de l'ONU. Tout comme les autres lancements de missiles et essais nucléaires réalisés par la République populaire démocratique de Corée, ce tir représente une menace non seulement pour la sécurité et la stabilité de la région mais aussi pour la paix et la sécurité internationales de manière générale. Le recours à la technologie des missiles balistiques contrevient directement à de multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et témoigne du mépris de la République populaire démocratique de Corée envers ses obligations internationales.

En conséquence, le Canada appelle la République populaire démocratique de Corée à respecter ses obligations internationales et à cesser ses actions déstabilisatrices. Il appuie les efforts déployés aux niveaux international et régional afin de limiter les activités dangereuses de la République populaire démocratique de Corée et de renforcer la sécurité dans la région Asie-Pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Canada pour sa déclaration et donne à présent la parole au Représentant de l'Allemagne, Monsieur Toralf Pilz.

M. Pilz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi de donner lecture d'une déclaration au nom du Gouvernement fédéral d'Allemagne :

L'Allemagne souscrit pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Elle condamne avec la plus grande fermeté le tir d'essai de missile balistique réalisé le 12 février 2017 par la République populaire démocratique de Corée. À l'instar de tous les autres tirs de missiles balistiques effectués par le pays, cet essai constitue une violation intolérable des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la résolution 2321 (2016) adoptée en novembre 2016.

L'Allemagne partage entièrement les préoccupations sérieuses exprimées en particulier par les partenaires régionaux. Le comportement de la République populaire démocratique de Corée ne fera qu'aggraver son isolement international. L'Allemagne appuie pleinement la dernière demande du Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, qui a appelé les dirigeants de la République populaire démocratique de Corée à respecter de nouveau pleinement leurs obligations internationales et à revenir sur la voie de la dénucléarisation.

La République populaire démocratique de Corée doit immédiatement mettre un terme à tous ses programmes de missiles balistiques, d'armement nucléaire et d'armes de destruction massive.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Allemagne pour sa déclaration et donne maintenant la parole au Représentant de la Turquie, Monsieur Ufuk Güneş.

M. Güneş (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaiterais citer le communiqué de presse publié sur le site Web de mon ministère concernant le tir de missile balistique réalisé par la République populaire démocratique de Corée le 12 février 2017 :

Nous condamnons fermement le tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée le 12 février 2017. Ce tir constitue une autre violation des obligations internationales du pays et, de toute évidence, ne va pas dans le sens des efforts déployés pour garantir la paix et la stabilité dans la région.

Nous engageons de nouveau la République populaire démocratique de Corée à cesser ses tirs de missiles balistiques et les autres activités qui menacent la sécurité et la stabilité régionales et internationales, et à honorer pleinement ses obligations internationales découlant des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Turquie pour sa déclaration. Je donne à présent la parole à la Représentante de l'Italie, Madame Palma D'Ambrosio.

M^{me} D'Ambrosio (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'Italie s'associe à la déclaration faite un peu plus tôt au nom de l'Union européenne. À titre national, je tiens à exprimer la grande préoccupation de l'Italie quant au missile balistique à portée intermédiaire que la République populaire démocratique de Corée a lancé dimanche dernier. Ces essais d'armes nucléaires et de missiles balistiques répétés ainsi que la mise au point d'un arsenal nucléaire constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales. Une fois encore, la République populaire démocratique de Corée a ouvertement violé les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous condamnons fermement cette nouvelle action.

La République populaire démocratique de Corée doit renoncer à l'idée de mettre au point un arsenal de missiles et d'armes nucléaires et quitter la voie de l'isolement et du défi de la communauté internationale sur laquelle elle s'est engagée. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à abandonner tous ses programmes nucléaires et balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible et à s'abstenir de toute nouvelle provocation.

En outre, nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à réintégrer au plus tôt le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le régime des garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique, et à signer et ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de l'Italie pour sa déclaration et donne maintenant la parole au Représentant des Pays-Bas, Monsieur Mark Verstedden.

M. Verstedden (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, outre la déclaration au nom de l'Union européenne, nous souhaiterions formuler les observations suivantes à titre national.

Les Pays-Bas notent avec une grande préoccupation que la République populaire démocratique de Corée poursuit ses tirs d'essai de missiles nucléaires, le dernier datant du 12 février. Nous condamnons fermement ces activités, qui déstabilisent la région et la sécurité internationale de manière générale. À cet égard, nous nous félicitons que le Conseil de sécurité de l'ONU ait condamné hier l'essai du 12 février dernier. Nous engageons la République populaire démocratique de Corée à reprendre les pourparlers à six et à le faire de bonne foi.

Les tirs d'essai réalisés récemment soulignent une fois de plus qu'il importe de mettre pleinement en œuvre les sanctions, et ce, dans le monde entier, afin de mettre un terme aux provocations constantes et aux activités déstabilisatrices de la République populaire démocratique de Corée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des Pays-Bas pour sa déclaration et donne à présent la parole à la Représentante de la Suisse, l'Ambassadrice Sabrina Dallafior.

M^{me} Dallafior (Suisse) : Monsieur le Président, prenant la parole pour la première fois en séance officielle sous votre présidence, permettez-moi de vous exprimer notre gratitude pour la manière dont vous vous acquittez de votre tâche.

Nous prenons la parole en lien avec l'annonce faite par la République populaire démocratique de Corée d'un nouveau tir de missile balistique, effectué le 11 février. La Suisse condamne cet acte avec fermeté, celui-ci contrevenant à de multiples résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU qui exigent de la République populaire démocratique de Corée qu'elle abandonne tout programme balistique et nucléaire de façon vérifiable et irréversible.

Ce tir viole non seulement les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, mais il représente par ailleurs un danger pour la paix et la sécurité de la région et va à l'encontre des efforts de la communauté internationale en matière de non-prolifération des armes nucléaires. La Suisse est convaincue qu'une issue à la problématique nucléaire et sécuritaire de la péninsule coréenne ne peut être trouvée que dans le cadre d'un processus négocié et diplomatique. Elle réitère son soutien au processus des pourparlers à six et encourage les différentes parties prenantes à tout mettre en œuvre pour apporter une réponse à la situation actuelle. Elle demeure en outre prête à répondre à toute sollicitation pouvant contribuer aux efforts de promotion de la stabilité et de la paix dans la péninsule coréenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Suisse pour sa déclaration et ses aimables paroles. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Chine, l'Ambassadeur Fu Cong.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, la délégation chinoise tient à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous souhaitons également la bienvenue à l'Ambassadeur Han Tae-song de la République populaire démocratique de Corée et nous nous réjouissons à la perspective d'une coopération fructueuse avec lui.

La Chine a pris note du dernier tir d'essai de missile réalisé par la Corée du Nord et suit de près l'évolution de la situation. Les résolutions du Conseil de sécurité contiennent des dispositions claires concernant l'utilisation par la Corée du Nord de la technologie des missiles balistiques pour ses activités de lancement. La Chine désapprouve les tirs de missiles auxquels procède la Corée du Nord et qui contreviennent aux résolutions du Conseil de sécurité. Étant donné la situation actuelle, les parties concernées devraient s'abstenir de toute provocation mutuelle susceptible d'exacerber davantage les tensions dans la région. Toutes les parties devraient faire preuve de retenue et œuvrer ensemble à préserver la paix et la stabilité de la région.

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité et membre responsable de la communauté internationale, la Chine a toujours appliqué, systématiquement et consciencieusement, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et encouragé activement les pourparlers de paix. Elle a également déployé d'inlassables efforts pour favoriser le règlement de la question de la péninsule coréenne. Nous pensons que le dialogue et les consultations constituent, *in fine*, la réponse à cette question. Nous avons continuellement encouragé les parties concernées à renforcer la communication, à nouer le dialogue et à entretenir des contacts, et nous sommes convaincus qu'elles assumeront leurs responsabilités respectives et feront ce qu'elles doivent faire.

La Chine se tient prête à continuer de rechercher une solution appropriée à la question de la péninsule coréenne dans le cadre des pourparlers à six et à préserver la paix et la stabilité de la péninsule.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Chine pour sa déclaration et pour les aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Fédération de Russie, l'Ambassadeur Alexander Deyneko.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, nous estimons que le tir de roquette effectué par la République populaire démocratique de Corée le 12 février dernier constitue une nouvelle violation provocatrice des dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU qui ne peut donner lieu qu'au regret et à l'inquiétude.

Dans les circonstances actuelles, nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de calme et à s'abstenir de tout acte conduisant à une nouvelle escalade des tensions.

Nous sommes convaincus qu'il n'y a d'autre solution pour régler les problèmes de la péninsule coréenne, y compris la question du nucléaire, que de recourir aux moyens politiques et diplomatiques adaptés. La voie de la paix et de la stabilité dans la région passe par le rejet de la confrontation et par des efforts visant à parvenir à une amélioration générale de l'environnement militaire et politique de l'Asie du Nord-Est.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Fédération de Russie pour sa déclaration et donne à présent la parole au Représentant du Kazakhstan, Monsieur Arsen Omarov.

M. Omarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je souhaite ajouter ma voix à celle de la communauté internationale pour condamner le tir d'essai de missile balistique réalisé le 12 février dernier par la République populaire démocratique de Corée. Le Ministère kazakh des affaires étrangères a déjà fait une déclaration officielle concernant cet acte de violence, qui contrevient aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Le Kazakhstan, qui a renoncé volontairement à ses armes nucléaires et qui assure actuellement la présidence du Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques, est convaincu que cet acte a des répercussions extrêmement négatives sur le processus de désarmement nucléaire et représente une menace pour la sécurité régionale et mondiale.

Nous appelons la République populaire démocratique de Corée et les autres parties à reprendre immédiatement les pourparlers à six.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Kazakhstan pour sa déclaration et donne maintenant la parole à la Représentante de la France, l'Ambassadrice Alice Guitton.

M^{me} Guitton (France) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous renouveler le plein soutien de ma délégation dans vos efforts pour la conduite de nos travaux et notre appréciation de la manière remarquable dont vous avancez dans notre programme de travail.

La France s'aligne pleinement sur la déclaration prononcée plus tôt par l'Union européenne. Reprenant les termes du porte-parole du Ministre français des affaires étrangères, je souhaite commenter également le tir de missile effectué par la République populaire démocratique de Corée le 12 février dernier, en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Je rappelle à cet égard les termes du communiqué de presse publié hier par le Conseil de sécurité, auquel mon pays souscrit pleinement.

La France condamne ce tir et réitère sa solidarité avec ses partenaires de la région Asie-Pacifique dont la sécurité est menacée par le programme nucléaire et balistique nord-coréen. La communauté internationale doit s'unir et agir sans délai pour empêcher la République populaire démocratique de Corée de disposer d'un arsenal nucléaire opérationnel. Aussi, mon pays est en relation avec tous les États concernés, en particulier les Membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que le Japon et la République de Corée, pour bâtir une réponse ferme et déterminée conduisant à la pleine mise en œuvre des résolutions 2270 (2016) et 2321 (2016) du Conseil de sécurité, ainsi qu'à l'adoption de nouvelles mesures restrictives, dans toute la mesure possible, par l'Union européenne.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la France pour sa déclaration et pour les aimables paroles qu'elle a adressées à la présidence. Je donne à présent la parole au Représentant de l'Espagne, l'Ambassadeur Julio Herráiz España.

M. Herráiz España (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, l'Espagne souscrit pleinement à la déclaration faite un peu plus tôt au nom de l'Union européenne concernant le tir de missile balistique réalisé par la République populaire démocratique de Corée le 12 février 2017. À titre national, l'Espagne tient à condamner cette nouvelle violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, en particulier la résolution 2321 (2016), et à faire part de sa profonde préoccupation à cet égard.

Le mépris continu que ce pays manifeste envers ses obligations internationales est irresponsable et constitue une menace pour la paix et la sécurité. Nous invitons instamment la République populaire démocratique de Corée à abandonner définitivement tous ses programmes nucléaires et balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible, comme l'exige le Conseil de sécurité dans ses résolutions, et à renouer un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Espagne pour sa déclaration et donne maintenant la parole à la Représentante de la Bulgarie, Madame Assia Davidova.

M^{me} Davidova (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la Bulgarie souscrit pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. À titre national, je souhaiterais faire les observations suivantes concernant le dernier tir de missile balistique effectué par la République populaire démocratique de Corée.

Le Ministère des affaires étrangères a publié hier une déclaration exposant la position de la Bulgarie. C'est avec une vive préoccupation que nous avons appris que la République populaire démocratique de Corée avait lancé un nouveau missile balistique le 12 février 2017. Il s'agit là d'une nouvelle violation directe des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la résolution 2321 (2016) adoptée en novembre dernier, et d'une provocation qui aggrave les tensions dans la région et menace directement la paix et la sécurité internationales.

Nous n'avons cessé d'engager la République populaire démocratique de Corée à suspendre ses programmes d'armement nucléaire et de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible, à adhérer au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et à renouer le dialogue avec la communauté internationale de manière crédible et constructive, notamment dans le cadre des pourparlers à six.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante de la Bulgarie pour sa déclaration et donne à présent la parole au Représentant de la Pologne, Monsieur Mirosław Broilo.

M. Broilo (Pologne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la Pologne s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Nous considérons que le dernier tir d'essai de missile balistique réalisé par la République populaire démocratique de Corée est une autre violation de ses obligations internationales et des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la résolution 2321 (2016).

Les tirs d'essai de missiles auxquels la République populaire démocratique de Corée procède représentent une menace pour la sécurité et la stabilité de la péninsule coréenne. Ils perturbent en outre le système international de non-prolifération et de maîtrise des armements, dans la mesure où ils contribuent à la mise au point de vecteurs d'armes nucléaires et attisent les tensions. La République populaire démocratique de Corée devrait s'abstenir de tout essai de ce type.

Par conséquent, nous appuyons tous les efforts déployés à l'échelle internationale pour que la République populaire démocratique de Corée rétablisse un dialogue constructif afin d'assurer une paix et une stabilité permanentes dans la région et au-delà.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Pologne pour sa déclaration et donne maintenant la parole au Représentant du Pakistan, Monsieur Usman Jadoon.

M. Jadoon (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée auprès de la Conférence du désarmement.

Je souhaiterais vous donner lecture de la déclaration publiée par le Ministère pakistanais des affaires étrangères concernant le tir d'essai de missile auquel la République populaire démocratique de Corée a procédé :

Le Pakistan déplore les tirs d'essai de missiles réalisés par la République populaire démocratique de Corée.

Le dernier tir d'essai de missile réalisé par la République populaire démocratique de Corée contrevient aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Le Pakistan appelle la République populaire démocratique de Corée à s'abstenir de tout acte propre à fragiliser les perspectives de paix et de stabilité dans la région. Le Pakistan a toujours soutenu la solution d'une péninsule coréenne exempte d'armes nucléaires, comme cela a été convenu par toutes les parties. Il engage la République

populaire démocratique de Corée à s'abstenir de tout acte qui va à l'encontre de l'objectif de parvenir à un règlement pacifique et diplomatique de la question dans le cadre des pourparlers à six.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant du Pakistan pour sa déclaration et donne à présent la parole au Représentant de l'Ukraine, Monsieur Denys Demchenko.

M. Demchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'Ukraine condamne le tir de missile balistique réalisé par la Corée du Nord le 12 février dernier. De tels actes constituent une violation directe des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la résolution 2321 (2016). Ce tir pourrait conduire non seulement à une nouvelle escalade des tensions dans la péninsule coréenne mais aussi à une nouvelle détérioration de la situation en matière de sécurité dans le monde.

L'Ukraine, qui a volontairement démantelé son propre arsenal nucléaire et respecte scrupuleusement les principes de non-prolifération, utilisera tous les moyens de pression dont elle dispose en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité pour ramener la Corée du Nord dans le cadre juridique international.

Nous invitons instamment la République populaire démocratique de Corée à cesser ses provocations qui prennent la forme de tirs de missiles balistiques et d'essais nucléaires et à renouer le dialogue avec l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de l'Ukraine pour sa déclaration et donne maintenant la parole au Représentant de la Colombie, Monsieur Francisco González.

M. González (Colombie) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à ces fonctions et de vous remercier pour les efforts inlassables que vous déployez en vue de faire progresser les travaux de la Conférence du désarmement.

Ma délégation a suivi de près vos consultations, dont l'objet était de soumettre un projet de décision relative à la création d'un groupe de travail sur la voie à suivre pour déterminer les bases communes d'un programme de travail assorti d'un mandat de négociation. Nous sommes heureux de constater que votre projet de décision a des points communs avec le document CD/1913 soumis par la Colombie à titre national en 2011 et qui présente une réflexion sur la situation de la Conférence et les moyens de l'améliorer.

Pour ma délégation, il est particulièrement important que les travaux de la Conférence se concentrent sur l'établissement d'un mandat de négociation. Nous partageons la position d'autres États membres qui ont déclaré que le mandat de la Conférence du désarmement n'était autre que celui de négocier des traités de désarmement. La Conférence ne peut plus se dérober face à la responsabilité qui est la sienne en tant qu'unique instance de négociation dans le domaine du désarmement. Nous avons relevé avec intérêt l'habileté avec laquelle vous avez exploité les observations formulées à l'égard de votre proposition. Le projet que vous avez présenté rassemble suffisamment d'éléments pouvant faire l'objet d'un consensus aux fins de l'adoption de cette décision essentielle et nous l'avons fait parvenir à notre capitale pour examen.

Monsieur le Président, je profite également d'avoir la parole pour rappeler la position du Gouvernement colombien concernant le tir de missile balistique auquel la République populaire de Corée a procédé. Notre position a été exprimée dans la déclaration publiée hier et dont je citerai le paragraphe suivant :

Le Ministère colombien des affaires étrangères condamne le tir de missile balistique réalisé par la République populaire démocratique de Corée le 12 février 2017. La Colombie invite instamment la République populaire démocratique de Corée à respecter pleinement les dispositions des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU, en particulier la résolution 2321 (2016). La Colombie continuera à appliquer rigoureusement les sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée en vertu des diverses résolutions du Conseil de

sécurité, jusqu'à ce que celui-ci en dispose autrement. La paix et la sécurité de la péninsule coréenne ne sauraient être compromises plus longtemps par de tels actes, qui menacent la paix dans la région et empêchent de renouer le dialogue.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la Colombie pour sa déclaration et les aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Le Représentant de la République populaire démocratique de Corée est le prochain orateur sur ma liste. Monsieur Ju Yong-chol, vous avez la parole.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je prends la parole pour répondre aux remarques formulées par certaines délégations aujourd'hui.

Premièrement, ma délégation rejette les accusations proférées contre la République populaire démocratique de Corée dans la mesure où elles ne constituent qu'un autre signe de l'aveuglement avec lequel certains suivent la politique hostile des États-Unis envers la République populaire démocratique de Corée, sans essayer de comprendre les origines de la question du nucléaire dans la péninsule coréenne et en ignorant la cause profonde de l'escalade des tensions dans la péninsule.

Étant donné que le Représentant permanent de mon pays a exposé très clairement notre position dans la déclaration qu'il a faite tout à l'heure, je ne pense pas qu'il soit nécessaire de la répéter. Toutefois, je tiens à insister sur le fait que la République populaire démocratique de Corée ne fait qu'exercer son droit de légitime défense afin de protéger sa souveraineté et sa sécurité nationale contre la politique toujours plus hostile des États-Unis et les menaces nucléaires qu'ils font peser sur elle.

Deuxièmement, ma délégation rejette catégoriquement, une fois encore, toutes les résolutions et la dernière déclaration à la presse du Conseil de sécurité de l'ONU contre la République populaire démocratique de Corée. La politique du deux poids, deux mesures du Conseil de sécurité, qui met en cause les mesures de légitime défense prises par la République populaire démocratique de Corée et adopte de nombreuses résolutions à son encontre, tout en gardant le silence sur d'autres tirs d'essai de missiles, notamment celui réalisé conjointement par les États-Unis et le Japon récemment et le tir d'essai d'un missile balistique intercontinental effectué par les États-Unis, fait naître des doutes quant à sa crédibilité et son impartialité. Les résolutions du Conseil de sécurité existantes, quel que soit leur contenu, sont le produit de la politique hostile des États-Unis, sont fabriquées par leurs partisans et en collaboration avec eux, et n'ont aucun fondement juridique.

Troisièmement, ma délégation souhaiterait appeler l'attention de l'auguste assemblée réunie dans cette salle sur les exercices militaires conjoints de la Corée du Sud et des États-Unis prévus en mars. Plus grands exercices de ce type jamais réalisés, les manœuvres militaires baptisées Key Resolve et Foal Eagle réunissent des forces militaires considérables, notamment les forces de frappe nucléaire américaines. Elles auront lieu dans le cadre d'un plan de frappe préventive contre la République populaire démocratique de Corée, tel que « l'opération de décapitation ». Elles représentent une menace réelle et constituent une provocation intolérable à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, tout en compromettant la sécurité et la paix dans la région.

Les pays, y compris les pays occidentaux, qui sont réellement préoccupés par la situation dans la péninsule coréenne devraient faire entendre leur voix au sujet de ces jeux de guerre dangereux mis en scène aux portes de la République populaire démocratique de Corée et exiger des États-Unis qu'ils cessent leurs initiatives afin de désamorcer les tensions dans la péninsule. Ils devraient tout d'abord demander aux États-Unis d'abandonner leurs politiques hostiles envers la République populaire démocratique de Corée. Les pays qui ont formulé certaines remarques à propos de la République populaire démocratique de Corée, notamment ceux de l'Union européenne, ne devraient pas se comporter comme des acteurs extérieurs qui demandent aux victimes de se contenir et de rester sans défense alors que l'assaillant fait usage de la violence.

Monsieur le Président, il y a représenté dans cette salle un pays qui demeure sous la supervision et le contrôle absolus d'une grande puissance et n'a aucun droit à la souveraineté mais qui s'accroche encore à des actes fanatiques afin de réaliser des exercices

militaires de grande ampleur en collaboration avec des forces extérieures dans l'optique d'attaquer ses compatriotes.

Enfin, je souhaiterais souligner la chose suivante : ma délégation a des doutes quant aux intentions des pays qui isolent la République populaire démocratique de Corée et qui l'attaquent verbalement devant cette instance multilatérale. J'ai le sentiment qu'au lieu de se concentrer sur les négociations relatives au désarmement mondial, la Conférence sert de plus en plus à débattre de la question d'un pays en particulier et devient un espace au sein duquel un État membre fait l'objet de critiques infondées de la part de tout un groupe d'autres membres.

Le Représentant des États-Unis vient d'évoquer la République populaire démocratique de Corée en n'utilisant pas son nom officiel, à savoir la République populaire démocratique de Corée, faisant une fois encore fi de la dignité de mon pays. Je voudrais lui demander d'être prudent s'agissant des termes qu'il utilise pour parler du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée. Il a évoqué le régime de la Corée du Nord, ce qui est totalement inacceptable, et il devrait respecter un membre à part entière de l'ONU. Cela étant dit, nous ne pouvons nous attendre à des résultats tangibles tant que cette instance sera dévoyée et alimentera la méfiance et la confrontation parmi les États membres afin de servir les sinistres objectifs politiques de certains pays.

Soumettre la République populaire démocratique de Corée à davantage de pression ne fera que la pousser à renforcer sa dissuasion nucléaire afin de défendre sa souveraineté et sa sécurité nationales. Nous conseillons aux pays qui disent que les mesures de légitime défense prises par la République populaire démocratique de Corée sont une provocation d'exiger des États-Unis qu'ils abandonnent leur politique hostile visant à étouffer la République populaire démocratique de Corée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole au Représentant de la République de Corée, l'Ambassadeur Kim In-chul.

M. Kim In-chul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, veuillez m'excuser de prendre une nouvelle fois la parole. Même si le fait que la République populaire démocratique de Corée répète pour la énième fois sa position fanatique ne mérite pas d'autre commentaire, j'ai demandé la parole pour souligner à quel point le pays se dépeint avec fanatisme.

Le fanatisme et l'obsession fanatique reposent bien entendu sur des perceptions et des croyances fausses et infondées. J'ai avec moi un extrait d'un reportage publié par l'agence de presse de ce pays. Cet article de cinq pages illustre parfaitement mon propos. Je vais simplement citer l'un de ses derniers paragraphes, qui se lit comme une fiction et qui inspire et encourage le fanatisme parmi les citoyens du pays :

Les participants au tir de missile ont enfoui leur visage dans la large poitrine du Chef suprême, leurs joues ruisselantes de larmes de joie, et crié encore et encore à pleins poumons « longue vie ! ».

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République de Corée pour sa déclaration et redonne la parole au Représentant de la République populaire démocratique de Corée, Monsieur Ju Yong-chol.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je prends de nouveau la parole pour répondre aux remarques de la Corée du Sud.

Cette intervention démontre une fois encore que la Corée du Sud essaye de dépeindre la République populaire démocratique de Corée comme un pays provocateur, de susciter la méfiance des États membres envers la République populaire démocratique de Corée et d'alimenter la confrontation entre eux. Je conseillerais à la Corée du Sud d'arrêter de tenter d'influencer les autres pays pour qu'ils s'associent à ses sinistres initiatives visant à isoler la République populaire démocratique de Corée et exercer des pressions sur elle.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée pour sa déclaration et donne à présent la parole au Représentant des États-Unis, l'Ambassadeur Robert Wood.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser de prendre à nouveau la parole. Je souhaite simplement dire combien ma délégation est satisfaite de la forte condamnation exprimée aujourd'hui à l'égard des tirs d'essai de missiles balistiques auxquels la République populaire démocratique de Corée a procédé en violation de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité qui, je le rappelle au Représentant de la République populaire démocratique de Corée, constituent le droit international. Je ne vais pas m'engager dans des échanges interminables avec le Représentant de la République populaire démocratique de Corée, mais je veux juste ajouter qu'il a aujourd'hui été démontré, et qu'il est devenu très clair pour ma délégation et, j'imagine, pour les autres délégations dans cette salle, que la République populaire démocratique de Corée est extrêmement isolée dans ses accusations fanatiques et son refus de se conformer à ses obligations internationales. Tant que la Corée du Nord ne respectera pas ses obligations internationales, elle continuera de faire l'objet de condamnations non seulement pour ses tirs d'essai de missiles balistiques mais aussi pour ses essais d'armes nucléaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant des États-Unis pour sa déclaration. Le Représentant de la République populaire démocratique de Corée souhaite de nouveau s'exprimer. Monsieur, vous avez la parole.

M. Ju Yong-chol (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, en réponse aux remarques du Représentant des États-Unis, qui a évoqué à plusieurs reprises le fanatisme, je pense que ce sont en réalité les États-Unis qui s'accrochent de manière fanatique à leur politique hostile envers la République populaire démocratique de Corée dans le but de renverser le système social du pays. J'ajoute que les condamnations ne nous font pas peur.

Tant que les États-Unis poursuivront leur politique hostile à l'égard de la République populaire démocratique de Corée et qu'ils feront peser sur elle une menace nucléaire directe, la République populaire démocratique de Corée continuera à renforcer ses moyens de légitime défense.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant de la République populaire démocratique de Corée pour sa déclaration.

Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas.

Avant de clore la séance, je souhaite donner la parole au prochain Président de la Conférence, l'Ambassadeur de la Fédération de Russie, Monsieur Alexander Deyneko.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Chers collègues, la délégation russe, qui assurera la prochaine présidence de la Conférence du désarmement, tient à confirmer qu'elle a invité tous les participants à la Conférence ainsi que les observateurs à participer à la séance thématique de la Conférence consacrée à la commémoration du cent dixième anniversaire de la deuxième Conférence internationale de la paix de La Haye. Cette réunion, qui, nous l'espérons, sera ouverte au public, aura lieu dans cette salle le 22 février à 15 heures.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Deyneko. Je vous informe que notre prochaine séance plénière se tiendra le vendredi 17 février 2017 à 10 heures dans la salle du Conseil. Le secrétariat enverra un rappel par courrier électronique.

Nos travaux sont terminés pour aujourd'hui.

La séance est levée à 11 h 30.